

rales des autres secteurs importants d'utilisation des eaux puissent avoir une valeur pratique quelconque.

### LA MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre aux termes de l'article 40 du Règlement est censée avoir été présentée.

#### LA FISCALITÉ—LE LIVRE BLANC—LES MODIFICATIONS PROPOSÉES PAR LE VICE-PRÉSIDENT D'UN COMITÉ PERMANENT

**M. Robert McCleave (Halifax-East Hants):** Monsieur l'Orateur, la raison pour laquelle je parais aux couche-tard, c'est pour parler du Livre blanc, un sujet fort sérieux, à mon avis, en ce sens que de nombreux députés cherchent à faire sortir le ministre des Finances (M. Benson) de son mutisme ou à obtenir qu'il nous dise exactement où il compte aller avec ce document. Mon discours ne portera pas sur le contenu ou les mérites de ce document, mais plutôt, cherchera à faire dire au ministre—qui, apparemment n'est ni à la Chambre ni même derrière le rideau—quel parti il entend prendre en ce qui concerne le Livre blanc. Du moins pour la plupart d'entre nous, le Livre blanc semble être le programme unique le plus important dont nous avons été saisis pendant la présente session du 28<sup>e</sup> Parlement. Aussi, poussé par ce principe pur entre tous, j'ai posé l'autre jour au ministre la question qui est consignée à la page 7121 du hansard:

• (10.00 p.m.)

Vu les observations du vice-président du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques sur le Livre blanc, le ministre nous dirait-il si nous pouvons espérer que le gouvernement tienne compte de recommandations aussi poussées que celles du vice-président?

Ce à quoi le ministre des Finances a répondu:

Monsieur l'Orateur, le gouvernement étudiera sérieusement les recommandations du comité dans son ensemble, lequel est composé de députés de tous les partis.

Donc, nous nous en réjouissons tous, nous félicitons le ministre, nous vantons sa bonhomie et ainsi de suite. Mais le fait est que, justement parce que je suis du genre modéré, d'une nature affable et ainsi de suite, je puis poser une question et obtenir ce genre de réponse du ministre des Finances, mais le très honorable représentant de Prince Albert (M. Diefenbaker) dont les dispositions diffèrent des miennes—il est beaucoup plus efficace—a

posé une question quelques jours avant et on lui a répondu sur un ton tout à fait différent.

Le très honorable représentant de Prince Albert a interrogé le ministre sur les régimes d'épargne différée de compagnies comme Simpsons-Sears. La réponse que m'a faite le ministre des Finances était de miel, mais au très honorable représentant de Prince Albert, elle était de fiel. Selon moi, on n'effectue pas des changements dans notre pays en étant aimable envers le député d'Halifax-East Hants et acerbe envers le très honorable représentant de Prince Albert.

**Une voix:** Ce devrait être l'inverse.

**M. McCleave:** Mon honorable ami signale que ce devrait être l'inverse, mais en dépit du bien-fondé de cette observation, je suis presque mis au rancart par ce genre de technique. Le point que j'essaie de faire valoir est très sérieux. Personnellement j'ai reçu environ 700 lettres sur la question des régimes d'épargne différée, et je sais que d'autres députés de circonscriptions qui comptent un magasin Simpsons-Sears ou un semblable, ont reçu un courrier aussi abondant.

Quant à la question de savoir ce que l'on pourrait espérer en assistant à des congrès, les auteurs d'environ 99 p. 100 des 800 et quelques mémoires présentés au comité des finances, ont exprimé des opinions. Donc, je résume le long préambule ainsi: les députés qui disposent d'un temps limité et qui s'efforcent vraiment d'examiner le sujet très sérieux de la réforme fiscale—tous les députés, je crois, en sont partisans mais souhaitent qu'elle soit appliquée avec mesure—doivent examiner plusieurs questions. Voici la première: après avoir entendu un bon nombre de témoignages, le comité des finances de la Chambre devrait-il entendre rabâcher les mêmes points à satiété? Ne devrait-il pas venir un moment où le ministre des Finances reconnaîtrait que l'argument est bien fondé, que lui-même et ses conseillers n'en avaient pas tenu compte lors de la rédaction du Livre blanc, qu'il s'agit donc d'une disposition qu'il faudrait retirer ou à propos de laquelle le ministre devrait faire une déclaration?

Deuxièmement, monsieur l'Orateur,—je sais, j'arrive aux trente dernières secondes de ce que j'aimerais dire—n'est-il pas temps pour le ministre des Finances, vu toutes ces opinions qui ont maintenant été exprimées au comité des finances, et tout ce dont on nous a bombardés, de nous dire en quoi le premier Livre blanc péchait, qu'il en retirera ces dis-